



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Dimanche 27 août 2023	<b>Heure de départ</b>	18 h 30	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 11 : Nuageux (Temp. : 23 °C)	<b>Vent</b>	7 km/h Nord	
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 11 : Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	11	<b>Courses de qualification</b>	2 SC	<b>Inscriptions totales</b> 78/79
<b>Total des paris mutuels</b>	\$275,906			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Dorion, John (à distance)	Coles Sharla	Weber Michael

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

- Aucun examen de film ni de problèmes signalés pour aujourd'hui.

### Courses :

- Stephane Brosseau a été autorisé à se retirer de trois courses.
- Marie-Claude Auger a été autorisée à se retirer d'une course.

1. **Enquête** pour le #4, "DELCO DYNAMO", (Stephane Pouliot), arrivé en 4<sup>e</sup> position, au sujet d'une possible sortie survenue dans le dernier virage. Le #4 s'est rendu à l'intérieur d'un pylône sans en obtenir d'avantage quelconque.

Aucune infraction n'a été commise.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/17PNuIErTxM>

Examen de la performance du #1, "OTHER PEOPLES BEER", (Guy Gagnon), concernant un bris d'allure potentiel au début du dernier droit.

Le #1 a éprouvé des difficultés, sans toutefois faire de bris d'allure. Rien à signaler.

2. Nous avons discuté de la cadence de la course (27 57<sup>4</sup> 126 155<sup>1</sup>) avec le conducteur du cheval vainqueur, le #5, "WRANGLE CASH", (Guy Gagnon). Compte tenu de la classe, de la façon dont la course s'est déroulée (le #5 n'a atteint la tête du peloton qu'après le poteau de ¼ de mille) et du fait que les chevaux arrière n'ont pas été gênés, le jury estime qu'il ne s'agit pas d'une infraction à la règle 22.05.01 (k) de la CAJO (cadence comparable à la classe) et qu'aucune mesure réglementaire n'est requise.

Stephane Pouliot, le conducteur du #4, "PRINCE GIOVANNI", sera présent pour l'examen de la stimulation appliquée dans le dernier droit.

Rien d'autre à signaler.

3. Départ retardé car le conducteur du #3, "REALRUBIES AT PLAY", (Jason Gilchrist), a fait tomber un article du kit du conducteur en tournant vers la barrière de départ.

Rien d'autre à signaler.

4. Melanie Plourde, la conductrice du #4, "IMA DUDE", sera présente pour l'examen de la stimulation appliquée dans le dernier droit.

Rien d'autre à signaler.

5. Rien à signaler.

6. Rien à signaler.

7. Rien à signaler.

8. **Enquête** pour le #7, "SMILINGBILLYTHEKID", (Pascal Berube), arrivé en 4<sup>e</sup> position, avant le poteau de ¼ de mille, qui n'a enfreint aucune des règles sur les bris d'allure.

Rien d'autre à signaler.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/FQGlgJFLTw4>

9. Un retrait tardif a été effectué (boiterie) par Dre Melissa Rocheleau, vétérinaire de la CAJO, du cheval, "MISSION BY AGCO".  
On a opéré un remboursement totalisant \$ 5,441.  
Le cheval a été inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).

Le #3, "JON SNOW", (Pascal Berube), a subi un bris d'équipement (entrave) avant le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille, entraînant ce dernier à faire de bris d'allure dans le dernier droit et à la ligne d'arrivée.

Il a été signalé dans la statistique avec un bris d'équipement.

Le #3 a été dépassé par le #6, "WHISTLER", (Robbie Robinson), à la ligne d'arrivée.

Le #3 a terminé la course en 5<sup>e</sup> position et en 6<sup>e</sup> position selon la règle 22.27 de la CAJO.

10. Examen de la course avant le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille au sujet d'une possible obstruction survenue entre les #4, "LANGLEY SEELSTER", (Guy Gagnon), arrivé en 5<sup>e</sup> position, et #8, "GRITTY", (Jacques Beaudoin), arrivé en 8<sup>e</sup> position. Après avoir discuté avec les deux conducteurs et examiné la vidéo de la course, nous avons conclu que le #4 s'est effectivement écarté de deux positions et que le #2, "STREET ART", (Stephane Pouliot), s'est ensuite écarté de trois positions. Avant le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille, le cheval #8 a dévié vers l'extérieur et a lentement accroché la roue du cheval #4, ce qui a provoqué une obstruction aux chevaux #2, #4, #5, "DOUBLE GUM", (Robbie Robinson), et #6, "THE MIDNIGHT TRAIN", (Jason Gilchrist).  
Aucun placement n'a été nécessaire puisque le cheval #8 a terminé la course après tous les chevaux affectés.  
Rien d'autre à signaler.

11. Rien à signaler.

## **Réclamations :**

### **Course 8**

Le #7, "SMILINGILLYTHEKID" (1), pour \$ 12,000, par Michel Lavoie (Emil Toth entraîneur).